



Société de Développement LUTRY

## **Assemblée générale du 6 juin 2019 – 18 h 30 Club Café de la Tour**

### **Ordre du jour**

1. Adoption
2. Mot de bienvenue
3. Rapport de la Présidente
4. Élection du comité
5. Rapport du Caissier
6. Rapport des vérificateurs des comptes
7. Discussion et adoption des comptes
8. Nomination des contrôleurs des comptes
9. Fixation des cotisations
10. Propositions individuelles

---

### **1. Adoption**

Comme l'année dernière, le procès-verbal de la dernière assemblée générale n'est pas lu, car il est mis disposition de chacun sur notre site Internet : [www.sdlutry.ch](http://www.sdlutry.ch).

Il faut modifier le PV au point 9, en ajoutant les cotisations.

**Puis il est approuvé tel que proposé par l'assemblée.**

### **2. Mot de bienvenue**

Madame Josiane Rappaz, Présidente, souhaite la bienvenue à toute l'assemblée comprenant commerçants, amis et fidèles de la Société de développement de Lutry, ceci pour notre 127<sup>ème</sup> AG.

Elle accueille les commerçants, les amis, anciens ou nouveaux, en leur annonçant un moment chaleureux, de partage et de bonne humeur à l'issue de l'assemblée.

Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants qui n'ont pas hésité à faire confiance à la SDL et remercie chacun d'entre eux pour leur indéfectible soutien.

Elle remercie également Madame Glauser, conseillère municipale, pour sa fidélité lors de nos manifestations, ses encouragements et son soutien, ceci est fortement apprécié par le comité de la SDL, ainsi que M. Hugues Gerigne, patron du Café de la Tour qui nous reçoit ce soir et qui a rejoint l'équipe des commerçants de la SDL.

Finalement, elle remercie, toute la Municipalité ainsi que Monsieur Rod, qui gracieusement met à disposition son carnotzet pour les assemblées de comité de la SDL.

### **3. Rapport de la Présidente**

Saviez-vous que la Société de Développement créée en 1892 est une des plus anciennes sociétés lutryennes. A l'époque, ses membres s'investissaient en proposant des actions bénévoles tout en entretenant les trottoirs, les pontons des ports ou en fleurissant la ville et ses alentours. En 1897, elle a même offert une colonne météorologique installée au débarcadère, car les finances communales étaient dures et plus limitées qu'aujourd'hui.

127 ans après... et ma foi sans balai..., la SDL est toujours bien là, grâce à un comité dynamique et à de nombreuses manifestations reconnues loin à la ronde.

127 ans après... côté soutien nous répondons toujours présents.

Nous recevons des demandes pour des manifestations organisées par des sociétés ou particuliers sur la Commune. Notre but étant de promouvoir Lutry, celles-ci sont étudiées par le Comité.

En 2018/2019, nous avons soutenu le sauvetage de Lutry organisatrice en 2018 de l'Internationale de Sauvetage, le Festi'Lu pour son premier festival enfant –ado et la Riveraine qui fêtait ses 100 ans.

Pour cette saison, nous avons promis aux organisateurs de la Folle semaine, à Tout Près de chez nous et au Festi'Lu d'être à leur côté pour leurs spectacles 2019.

Il va sans dire qu'il ne serait pas possible de subventionner ces animations sans un très grand investissement du comité entièrement bénévole.

SDL ...trois lettres que l'on pourrait aussi nommer : SOUS DE L'EAU...

Comme toutes nos manifestations sont organisées à l'extérieur, nous sommes vraiment dépendants du temps. Alors, imaginez comme c'est ra-

geant quand il faut annuler un projet prévu de longue date après de nombreuses heures d'organisation.

Tout d'abord le marché de Noël qu'il a fallu renvoyer le matin même en raison de vents violents et de fortes pluies. C'est la toute première fois qu'une telle décision a été prise, pas de gaieté de cœur nous vous l'assurons, mais la sécurité de tous a été l'atout majeur de cette annulation. Merci à tous ceux qui nous ont soutenus pendant ces quelques heures démoralisantes. Par la suite, nous avons été heureux des échos positifs des commerçants qui ont été pris d'assaut par les promeneurs.

D'ailleurs Monsieur Pascal Métraux des Forces Vives nous a soumis une idée soulevée par des commerçants qui aimeraient qu'on étudie également la possibilité d'un marché d'été. Le Comité se penchera sur cette demande tout prochainement et vous tiendra au courant de la suite qui y sera donnée.

Au mois de mai, au vu des averses ce sont les deux dates prévues pour le vide-grenier que nous annulons. Pensant à toutes ces familles et personnes qui ont pris du temps pour organiser leur journée, nous nous sommes approchés de la Municipalité pour leur demander l'autorisation de proposer une 3<sup>ème</sup> date. C'est chose faite et nous remettons l'ouvrage sur le métier pour le samedi 7 septembre.

Dans la série des annulations, nous avons été vraiment comblés cette année. Juste deux mots concernant l'organisation des 127 ans de la SDL. Cette grande fête, qui devait réunir les anciens membres de Comité, les commerçants et la population se promettait d'être grandiose. Marché local, apéritif-concert, tours en petits trains, spectacle pour enfants, les idées fusaient et notre organisation bien avancée.

Malheureusement, cette journée était prévue en même temps que la semaine du soir du Club Nautique qui nous a informés, pas de façon des plus courtoise, que notre fête leur ferait du tort. Afin de ne pas polémiquer plus longtemps nous avons décidé de la reporter : 128, 130 on ne sait pas encore..., l'avenir nous le dira.

Mais comme toujours, on positive et on va de l'avant...

Alors nous vous invitons à partager nos soirées sur les quais. Tous les jeudis et vendredis des mois de juillet et août, de nombreux groupes vous attendent pour passer de beaux moments de rencontres, d'échanges et d'amitié.

Les 28 et 31 août rendez-vous côté cour côté quai avec des artistes féminines uniquement (ce qui va bien avec l'aire du temps). Vous allez être sous le charme de Leila Huissoud, et Céline Ramsauer dans la cour du Château. Il y a deux ans, nous proposions une scène libre qui malheureusement n'avait intéressé personne. Alors c'est nous qui avons été chercher une jeune artiste lutryenne, Liana Ménétrey qui se produira sur la scène du quai, le samedi 31 août à 17 h. Venez nombreux l'encourager.

Pour ce qui concerne le marché du samedi, M. Conne, Syndic, nous a mis en contact avec le bureau de marketing les Tontons qui va présenter au Comité une étude pour améliorer ce marché. Nous le voyons la semaine prochaine et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant des résultats d'une telle enquête.

Encore quelques mots pour vous informer que depuis cette année, toutes les personnes qui s'inscrivent pour le marché de Noël, le vide-grenier ou les concerts côté cour, peuvent dorénavant choisir leur emplacement et payer directement via le site. Un allègement de travail énorme pour nous. Alors un grand merci à **Anne-Marie Gratticia**, excusée pour ce soir, qui fait un énorme travail pour la mise en route de cette plate-forme.

#### 4. Élection du comité

Un bateau sans équipage ne navigue jamais bien loin. Pour notre société c'est pareil. Sans un comité prêt à donner de son temps, de sa bonne humeur et de son énergie positive nous n'avancerions pas... Madame Rappaz remercie tout le comité de faire avancer cette SDL toujours plus loin pour que Lutry reste sous la lumière.

Il n'y a pas de démission à annoncer cette année et tout le comité sera là pour attaquer la nouvelle saison.

##### **Le comité :**

- Madame Josiane Rappaz, présidente
- Madame Christine Bovat, vice-présidente.
- Monsieur Lucien Chamorel, caissier.
- Madame Anita Métraux.
- Monsieur Paolo Gervasi.
- Monsieur Nicolas Favrod.
- Monsieur Olivier Schlatter.
- Monsieur Daniel Bühlmann.
- Madame Monelle Buret, secrétaire.

**Le Comité est reconduit par l'assemblée à l'unanimité et sous applaudissement avec remerciement à sa présidente.**

## 5. Rapport du Caissier

L'année comptable écoulée malgré une perte comptable de CHF. 38'475.60 fut une année chargée de rebondissements puisque la météo nous a joué plusieurs fois des tours.

Cette perte est purement comptable et due principalement par le fait que le Comité a décidé de provisionner sur les comptes 2018 pour les années futures les montants suivants :

Compte pour l'anniversaire de la SDL	CHF. 10'000. —
Compte pour concerts & manifestations	CHF. 10'000. —
Compte pour Subsidés à diverses Sociétés	CHF. 15'000. —
Amenant la caisse à un découvert comptable de	CHF. 38'475.60

Pour plus de détails, consultez notre site Internet.

## 6. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificatrices, soit Madame **Françoise Christinat** 1<sup>er</sup> vérificatrice et Madame **Anne-Marie Gratticcia** 2<sup>e</sup> vérificatrice, ont procédé à la vérification des comptes.

Elles confirment que toutes les pièces comptables ont été présentées et ils ont eu des réponses convaincantes à leurs questions et remercient le caissier.

Finalement ils proposent d'accepter les comptes et d'en donner décharge au caissier et au Comité.

## 7. Discussion et adoption des comptes

Aucune discussion n'est demandée.

**Les comptes sont acceptés à l'unanimité avec applaudissement pour M. Chamorel**

## 8. Nomination des contrôleurs des comptes

Contrôleur des comptes 2019 Madame **Anne-Marie Gratticcia** 1<sup>er</sup> ver et Madame **Françoise Salamé Guex** 2<sup>e</sup> vérificatrice.

## 9. Fixation des cotisations

Fixation des cotisations :

CHF. 200.- pour les membres commerçants

CHF. 20. — pour les membres individuels

**Adopté à l'unanimité**

## 10. Propositions individuelles

- La parole est donnée à Madame la municipale Claire Glauser qui félicite la SDL pour son admirable animation dans le bourg. Elle souligne que la SDL fait un travail fantastique et confirme que la Municipalité la soutient fortement, car Lutry doit vivre et être dynamique.
- Madame Glauser demande le bilan de la patinoire :

Monsieur Gervasi, tenancier de la buvette, informe l'assemblée que l'emplacement vers le Grand-Pont diminue quelque peu sa fréquentation. En effet on perd le public qui venait à Lutry et qui « tombait » par hasard sur la patinoire.

Malgré nos efforts pour faire de la publicité, M. Chamorel précise que le manque à gagner est entre 15% et 20%, mais l'espoir de revenir sur la place des fêtes est toujours là, car la patinoire reste tout de même un lieu convivial qui répond à l'attente des gens de la région.

Madame Glauser va informer ses collègues de la municipalité, mais précise que lorsque la patinoire était située à la place des fêtes, il y avait souvent des plaintes du voisinage.

Monsieur Rod encourage vivement la commune de revenir sur sa décision, car la patinoire est trop excentrée. Malgré son emplacement avec un extérieur agréable, elle prive une partie de la population d'être au centre de la vie du bourg.

- Monsieur Rappin propose une découverte des hauts de la commune par des balades organisées et guidées, profiter des quartiers solidaires pour faire le joint entre le haut et le bas avec par exemple des cafés pour les séniors.

Pour clore cette assemblée générale, Madame Josiane Rappaz remercie les commerçants, amis et fidèles de la SDL présents et convie chacun pour un moment de partage autour d'un verre et d'un repas admirablement préparé par notre hôte du Café de la Tour.

L'assemblée générale est close à 19 h 40

La Secrétaire



Monelle Buret

La Présidente



Josiane Rappaz